

# MALADIE ANIMALE / RISQUE INFLUENZA AVIAIRE

Picto:



Message de la préfecture:

Suite à la crise sanitaire en 2015-2017 en filière avicole liée au virus de l'influenza aviaire hautement pathogène, la vigilance collective au regard de ce risque a de nouveau été rélevée depuis la découverte de récents cas en Europe fin octobre 2020.

Le nombre de cas continue de croître et plusieurs ont été identifiés en France. Ceci a conduit le ministre de l'agriculture à classer l'ensemble du territoire national en "risque élevé" au regard de cette maladie, non transmissible à l'homme et sans risque pour la consommation de denrées alimentaires.

=> [affiche information 1](#)

=> [affiche information 2](#)

URL source: <https://www.ville-seilhac.com/maladie-animale-risque-influenza-aviaire>